

TRAVAUX D'ORDRE NON ELECTRIQUE EXECUTANTS B0 H0 H0V



Durée : 1 JOUR (7HEURES)

Participants

10 personnes (maximum)

Public concerné :

- Personnel non électricien effectuant des travaux dans des environnements présentant des risques électriques.

Pré-requis

Aucun

Méthodes et Moyens

A travers de nombreux supports pédagogiques (vidéos, documents...), notre formateur, technicien expérimenté dans le domaine électrique et la formation pour adultes, amène les stagiaires, sous forme d'exercices pratiques et/ou théoriques, à trouver des solutions face à des situations variées, basées sur des cas concrets.

Moyens de suivi

Le formateur et les stagiaires signent une feuille d'émargement par demi-journée.

Validation des acquis

Les acquis sont évalués sous forme de QCM

En cas de réussite au QCM, une attestation de formation est remise à l'employeur afin qu'il puisse délivrer l'habilitation au salarié.

La norme NF C 18-510 recommande un recyclage tous les 3 ans.

Lieu de la formation

Au sein des agences FOSEC

Accessibilité Handicapé

Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public. Se renseigner auprès de l'agence concernant l'accès à la formation visée.

Tarif

Nous consulter

RAPPEL DE L'OBLIGATION REGLEMENTAIRE

Article 4544-10 du Code du Travail: « Avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité lors de l'exécution des opérations qui lui sont confiées ».

L'arrêté du 26/04/2012 définit les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ainsi que les modalités recommandées pour leur exécution

OBJECTIFS :

- Connaître la réglementation électrique et les risques présentés par les installations conformément à la norme NF C 18-510.
- Mettre en application les connaissances acquises aux travaux non électriques pour travailler dans un environnement présentant des risques électriques .

PROGRAMME :

- INTRODUCTION - GENERALITES
- TRONC COMMUN 1
 - Grandeurs électriques: courant, tension, résistance, puissance,...
 - Effets du courant électrique sur le corps humain;
 - Noms et limites des différents domaines de tension;
 - Zones d'environnements et leurs limites;
 - Principe d'une habilitation;
 - Définition des symboles d'habilitation;
 - Prescriptions associées aux zones de travail;
 - Equipements de protection collective et leur fonction;
 - Risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement;
 - Conduite à tenir en cas d'accident corporel
 - Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
- MODULE B0-H0-H0V EXECUTANTS DE TRAVAUX NON ELECTRIQUE
 - Les acteurs concernés par les travaux
 - Les limites et les opérations du non électricien (habilitation chiffre « 0 »)
 - Mettre en œuvre une opération d'ordre non électrique en sécurité
- TRAVAUX PRATIQUES
- CONTRÔLE DES ACQUIS
- CONCLUSION